

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01922 Numéro SIREN : 843 005 067 Nom ou dénomination : LES 4G
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2023 sous le numéro de dépôt 13556

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023



N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Pour copie certifiée conforme du président

Désignation de l'entreprise		LES 4 G										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		5 IMPASSE DU FIEF CHAMPAGNE 44115 BASSE GOULAINÉ													
SIRET		8 4 3 0 0 5 0 6 7 0 0 0 2 3													
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*		1 2									
												Exercice N clos le			
												3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF															
		Brut 1										Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010				012							
		Autres*		014		2 500		016		2 500					
		Immobilisations corporelles*		028				030							
		Immobilisations financières* (1)		040		319 900		042		319 900					
		Total I (5)		044		322 400		048		322 400					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050				052							
		Marchandises*		060				062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068				070							
		Autres* (3)		072		110 365		074		110 365					
	Valeurs mobilières de placement		080				082								
	Disponibilités		084		166 392		086		166 392						
	Charges constatées d'avance*		092				094								
Total II		096		276 757		098		276 757							
Total général (I + II)		110		599 157		112		599 157							
PASSIF												Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120		500 000						
	Écarts de réévaluation						124								
	Réserve légale						126		31 276						
	Réserves réglementées*						130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)				131		132								
	Report à nouveau						134								
	Résultat de l'exercice						136		(3 172)						
	Subventions d'investissement						137								
	Provisions réglementées						140								
Total I		142		528 104											
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166		647						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		904		172		70 406						
	Produits constatés d'avance						174								
Total III		176		71 053											
Total général (I + II + III)		180		599 157											
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4) Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182							
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

F.G

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise LES 4 G		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3 1 1 2 2 0 2 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	{	Biens	215	214	
	Services*		217	218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier :	- immobilier :		242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *		243	244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
					(3 172)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
					(3 172)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* : dont intérêts excédentaires des cpies-cts d'associés	247			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					354	
					3 172	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
	Déficits antérieurs reportables *			8 635	360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					372	
					3 172	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la méthode simplifiée prospective a été retenue (règlement 04-06 du CRC) :

- 1° pour les immobilisations décomposables :
 - réallocation des valeurs nettes comptables sans les modifier ;
 - lorsque la durée d'utilisation prévue d'une immobilisation est différente de celle retenue avant l'application des nouvelles règles, il est procédé à un simple réajustement du calcul des dotations futures sur la nouvelle durée, sans recalculer les amortissements passés.
- 2° pour les immobilisations non décomposables :
 - maintien des plans d'amortissement initiaux : les immobilisations non décomposables sont amorties sur leurs durées effectives d'utilisation (règlement 05-09 du CRC pour les PME).

Amortissements

Les amortissements sont calculés sur la base du prix d'achat ou du prix de revient de l'élément d'actif (CGI ann.II art.15)

Dans les comptes, la base d'amortissement est diminuée de la valeur résiduelle du bien, définie comme le montant que l'entreprise obtiendrait de la cession d'actif sur le marché à la fin de son utilisation, si elle est significative et mesurable (PCG art 322-1,6).

La provision pour amortissement dérogatoire est alors constatée afin que l'amortissement fiscal puisse être pratiqué d'après le coût de revient total.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	2 500			2 500
Total	2 500			2 500
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles				
Total				
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières	319 900			319 900
Total	319 900			319 900
Total général	322 400			322 400

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 2 500	+	+ 2 500
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 2 500	=	= 2 500

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 319 900
Acquisitions	+
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 319 900

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	319 900
. à moins d'un an	319 900
. à plus d'un an	

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	50000	10,00	500 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	50000	10,00	500 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Autres informations

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 673	1 673	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	108 692	108 692	
Charges constatées d'avance			
Totaux	110 365	110 365	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	647	647		
Personnel et comptes rattachés	800	800		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	607	607		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	904	904		
Autres dettes	62 172	62 172		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	65 130	65 130		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				



LES 4 G
SAS
au capital de 500 000 €
Siège social : 5 Impasse du Fief Champagne
44115 BASSE GOULAINÉ

RCS NANTES 843 005 067

==:==:==:==:==:==:==

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 3 172 € de la manière suivante :

- compte report à nouveau 3 172 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'y a jamais eu de dividendes depuis la création de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le Président



F. G

ACE/RL/GL

CB 45,02 €

ARRIVE LE
26 JUL. 2023
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

Nantes le 25 juillet 2023

Greffé du Tribunal de Commerce
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES

Dépôt des comptes annuels SAS LES 4G

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints les documents concernant le dépôt des comptes annuels de la Société SAS LES 4G dont le siège social est à BASSE GOULAIN (44115) 5 Impasse du Fief Champagne, à savoir :

- Proposition d'affectation du résultat,
- Bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31/12/2022,

Nous vous remettons un chèque de **45.02 €** en règlement des frais de dépôt.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Romain LEDUC,
Expert-comptable associé



Audit Conseil Expertise

Société d'expertise comptable - SAS au capital de 37 000 € - Inscrite à l'ordre de la région des Pays de la Loire
RCS Nantes 349 602 714 - Technoparc de l'Aubinière - 3 impasse des Tourmalines - CS 33815 - 44338 NANTES Cedex 3
Tél. 02 40 73 77 71 - Fax 02 40 95 79 00 - ace-sas@ace-sas.fr - www.one-ace.fr